

## Communiqué de presse

CP/SG/04/JT/12

Paris, le 22 mars 2012

### Abdou Diouf condamne fermement le coup d'Etat au Mali et demande le retour à l'ordre constitutionnel

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, condamne fermement le coup d'Etat survenu hier au Mali. « *Cette rupture brutale de l'ordre légal et l'éviction par la force des autorités maliennes élues démocratiquement sont totalement inacceptables* », a-t-il déclaré.

Le Secrétaire général appelle à un dialogue politique immédiat, rassemblant tous les acteurs politiques maliens, pour cesser les combats sur l'ensemble du territoire et rétablir la paix, définir les conditions d'un retour à l'ordre constitutionnel et préparer dans des délais acceptables des élections libres, fiables, transparentes et inclusives.

« *Tous les pays voisins du Mali et les partenaires internationaux doivent se mobiliser et œuvrer de concert pour aider le Mali à retrouver la paix, la stabilité et à rétablir une vie démocratique dans le respect de l'intégrité territoriale* », a ajouté Abdou Diouf.

Le Secrétaire général rappelle les dispositions de la Déclaration de Bamako adoptée en novembre 2000 et confirme qu'il saisira le Conseil Permanent de la Francophonie, qui se réunira le 30 mars à Paris, pour statuer sur la situation au Mali.

La Francophonie réitère sa disponibilité pour aider, par tous les moyens dont elle dispose, à contribuer activement au rétablissement de la paix, de la stabilité et de la démocratie au Mali.

Pour rappel, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 56 Etats et gouvernements et 19 observateurs. [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

#### CONTACTS

---

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général  
[julie.tilman@francophonie.org](mailto:julie.tilman@francophonie.org) + 33.1.44.11.12.68